



Ameralli Danile Alibay
Radjan

Tous les ingrédients sont là pour que les forces de l'ordre convoquent les commanditaires -donc les cerveaux- de l'assassinat de Danil Radjan, Ameralli Danile Alibay Radjan de son nom entier. Mais il semble qu'à Madagascar, un assassinat n'est pas une priorité à éclaircir, surtout lorsque des hommes de pouvoir ou extrêmement riches (l'argent donne le pouvoir avant que le contraire ne soit prouvé, sauf corruption, appelée en malagasy du doux nom trompeur de « Kolikoly », coulicouli comme des pigeons -Ah la langue française !- qui roucoulent) dans la Grande île de l'océan Indien.

Pour rappel, le corps sans vie de Danil Radjan, «*karana*» (étranger d'origine indo-pakistanaise) de nationalité française, a été trouvé dans le parking souterrain du centre commercial « La City » à Ankoronrano Ivandry, le 19 septembre 2020.

Quelques jours après cette découverte macabre, Lionel Lelièvre, ancien légionnaire du *2ème REP*

(Régiment étranger de parachutistes)

français,

co-fondateur de la société de sécurité civile COPS (

Centre Opérationnel de Protection et de Sécurité

), et trois de ses agents ont été appréhendés et mis en garde à vue, suite à leur identification à partir de séquence de caméras de surveillance.

Le 25 septembre 2020, ils font l'objet d'auditions séparées et avouent leur crime. Des extraits de celle du co-fondateur de COPS ont été filmés et une vidéo a été publiée sur Youtube ([ICI](#)) et les réseaux sociaux. Elle dure

4 minutes et 20 secondes. On peut entendre assez bien des bribes de déclarations émises par Lionel Lelièvre, sans aucune contrainte. Et il a bien prononcé le nom de Saïd et la

« *Quincaillerie Sambatra* » »

sisé à Anjanahary Antananarivo et celui de Galib de la

« *Quincaillerie 2000* »

sisé à Mahavoky Besarety Antananarivo. Voilà donc les noms des commanditaires révélés. Il n'y a rien à présumer, à moins d'être sourd.



Pour le mobile, il est découvert dans les questions-réponses entendues dans la même vidéo :

Question : « Quand est-ce que vous avez conclu le contrat ? ».

Lionel : « *Contrat, c'est un grand mot... On en a parlé il y a un petit mois* ». Mobile du crime : « *Parce que ces gens c'est des kidnappeurs, des trafiquants... Moi j'ai des clients qui me disent : ça fait chier parce que les mecs ils kidnappent, ils tuent, ils volent, ils trafiquent...* ».

Question : « Mais 60.000 euros, c'est quoi ça ? C'est vrai ? Et combien ils t'ont donné déjà ? ».

Lionel : « *Oui, mais je peux vous dire sur la vie de mes deux enfants, je n'ai rien eu encore* ».

Question : « C'est prévu pour quand le paiement ? ».

Lionel : « *Je leur fais confiance, hein...* ».

60.000 euros c'est l'équivalent d'environ 240 millions ariary dont il n'a donc touché même pas un centime étant donné qu'il a été appréhendé. Le seul fait d'avouer l'existence de cette grosse somme indique que Lionel a, au moins, participé à l'assassinat de Danil Djivan.

Le 28 septembre 2020, ils sont déférés au parquet du tribunal d'Anosy ("*Lapan'ny Fitsarana*"). Si les trois agents -les dénommés Mahefa, Tiana et Velo- sont mis en détention préventive à la maison de force de Tsiafahy, leur patron, Lionel Lelièvre a, lui, étrangement bénéficié d'un contrôle judiciaire. C'est-à-dire qu'il était libre d'aller et venir comme bon lui semble mais devait effectuer un pointage auprès des autorités compétentes dans ce genre de liberté surveillée.

Coup de théâtre, le 29 janvier 2021, du côté d'Ambatomirahavavy, sur la RN1. N'avait-il pas effectué son obligation de pointage ? Avait-il l'intention de s'enfuir dans le style d'Houcine Arfa, ancien légionnaire aussi, car il y a un terrain d'aviation à Arivonimamo... Quoi qu'il en soit, Lionel Lelièvre est appréhendé et dirigé illico presto à la maison de force de Tsiafahy où il aurait dû être provisoirement dès le 28 septembre 2020. Depuis, c'est le silence total sur cette affaire

de meurtre prémédité. Puis surgit alors le politicien qui semble avoir des dossiers sur tout le monde. J'ai nommé le neveu de l'ancien président Didier Ratsiraka, Roland Iarovana de ses prénoms...



Extraits de l'interview du député de Madagascar Roland I. Ratsiraka sur Real Tv, le 10 février 2021 : « (...) *Rehefa jerenaô ilay vidéo mivoaka amin'ilay olona namono ilay mpanao volamena iny, ilay vazaha voarohirohy satria tamin'ny enquête-ny polisy -satria position-ny polisy- dia nanambara izy ary mivoaka amin'ny Facebook iny déposition iny : tsiary niteny mihitsy ny polisy hoe tsy marina io. Tena marina io, ary ao amin'ilay vidéo, ilay rangahy mihitsy no niteny dia nanonona anarana izy : quincailleries anankiroa ao Antananarivo (...)* ».

Traduction libre : Lorsqu'on visionne la vidéo montrant l'assassin de l'opérateur aurifère (?), le vazaha impliqué -il s'agissait d'une enquête de la police- a bien fait une déposition qui n'a pas été démentie par la police. Et la vérité est qu'il a bien prononcé le nom de deux quincailleries à Antananarivo.

Et tout cela nous amène à la question logique, qui coule de source : où en sommes-nous de cette affaire de crime de sang dans laquelle, comme je l'ai déjà écrit au début, tous les ingrédients sont réunis : commanditaires financiers, mobile, montant et exécutants. Et surtout : exécuté... froidement.

Il apparaît que, contrairement à la majorité des enquêtes de ce genre, c'est la police nationale qui a l'exclusivité de cette affaire. Pourquoi ? Parce qu'il y a d'autres chats à fouetter dans d'autres domaines de la vie à Madagascar et qu'un mort ne peut plus revenir à la vie, de toute façon ? Je m'interdis de verser dans ce genre de constat débile qui est aussi une insulte à l'humanité. Notre équipe s'est donc mobilisée car, depuis que je suis journaliste -et ça ne date

pas d'hier-, je me méfie de ces fameuses « sources bien informées » qui, en fait, déforment tout. Ainsi, l'interlocuteur de notre équipe, qui a bien voulu donner des réponses à nos questions, n'a été autre que le Directeur de la Police judiciaire, le Contrôleur général Hajanomena Fanja Razatovo, en personne, nommé à ce poste le 16 juillet 2020 :

« Nous avons été saisis de cette affaire et nous avons transmis une information au tribunal. A présent, nous attendons une délégation du tribunal pour poursuivre immédiatement nos investigations ». Ce qui est sûr, à partir de cette déclaration, reprise dans « Midi Madagasikara » d'hier 16 février, c'est que le dossier sur l'affaire Danil Radjan est bien entre les mains de la Justice de Madagascar et non pas un dossier égaré quelque part dans les dédales de Madame Korrupzione... A moins que... Il faut bien avouer que, depuis des décennies, à chaque fois que des meurtres violents sont commis à Madagascar, des «Karana» sont impliqués la plupart du temps. Souvent, aucun nom n'est cité et c'est souvent également, une histoire de règlements de compte entre eux.

Concernant le malheureux Danil Radjan, tout est clair comme de l'eau de roche. C'est aussi une histoire de jalousie « karano-karana ». Il ne faut pas perdre de vue que son frère, [Moustapha Radjan, avait fait l'objet, le matin du 13 novembre 2017, d'un attentat du côté d'Ambatobe](#)

. Ayant été atteint de trois balles d'arme à feu, il s'en est sorti miraculeusement. Le 22 septembre 2020, un confrère écrit que : « suite à la découverte du cadavre torturé et ligoté de Danil Radjan, la communauté Karana soupçonne un règlement de comptes lié aux activités de Moustapha, son frère. La plupart d'entre eux affirment que personne n'oserait toucher à cette famille, si ce n'est quelqu'un d'aussi puissant qu'eux, pouvant rivaliser avec Moustapha et ayant les mêmes intérêts « commerciaux » que lui ».

Il serait grand temps alors pour les tenants du pouvoir actuel de faire comprendre à tous ces étrangers que Madagascar n'est pas un terrain de chasses à l'homme sortant des films d'action de Bollywood.

Jeannot Ramambazafy